



1 place du château  
81330 LACAZE

# Compte rendu de l'assemblée générale du jeudi 8 août 2019

Le jeudi 8 août 2019, à partir de 16 heures 30, dans l'amphithéâtre du château de Lacaze s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association des **Amis du Château de Lacaze en Hautes Terres d'Oc** destinée à statuer sur l'exercice de l'année 2018.

Elle a été convoquée sur l'ordre du jour suivant:

- Rapports d'activité et financier 2018
- Renouvellement d'administrateurs
- Questions diverses
- Ce qui s'est passé en 2019
- Intervention de Monsieur Le Maire

La feuille de présence a permis de constater que le quorum était atteint et que l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Le président Henri Calvet souhaite la bienvenue pour cette Assemblée Générale ordinaire et remercie tous les membres présents toujours fidèles qui témoignent de l'intérêt pour notre association.

La parole est donnée ensuite à Geneviève Calvet pour la présentation du rapport d'activités. Le rapport est approuvé à l'unanimité.

Nathalie Ricard trésorière expose ensuite les comptes de résultat et le bilan au 31.12.2018. Les comptes faisant apparaître un solde positif de 5 346,16 €, sont approuvés à l'unanimité.

Pour le renouvellement des administrateurs prévu dans les statuts nous présentons un tableau par collège:

Premier collège des membres actifs (1 à 5):

Françoise Beck, Geneviève Calvet

Proposés : Alain Salvan, Serge Armengaud, Agnès Marty.

Deuxième collège: associations (1 à 2):

Cécile Milhau la Courtepointe

Proposé : Michel Cals, SAPV

Troisième collège: collectivités (1 à 5):

Henri Calvet

Alain Ricard

Renouvelables : Nathalie Ricard

Quatrième collège : membres de droit ( 1 à 3 ) :

Guy Sablayrolles, maire de Lacaze

Renouvelable : Alain Gran, Hautes Terres d'Oc.

La composition du conseil d'administration est adoptée à l'unanimité et une abstention.

### Manifestations 2019 :

Alain Ricard commente toutes les activités culturelles proposées, et Henri Calvet le remercie pour sa forte implication dans la programmation.

Il est rappelé que les salles du château peuvent être louées: voir affiche et tarifs, et que l'association est reconnue d'utilité publique et qu'à ce titre elle peut recevoir des dons bénéficiant d'exonérations fiscales suivant les règles en vigueur.

Puis Henri Calvet annonce qu'il n'aura plus de rôle actif dans notre association début 2020.

### La parole est passée à Monsieur le Maire de Lacaze :

Outre ses remerciements aux nombreux participants toujours fidèles lors de cette assemblée, le maire s'est félicité de notre collaboration au terme des deux conventions qui lient nos deux structures.

En conclusion Henri Calvet tient particulièrement à remercier,

- La municipalité de Lacaze, son adjoint à la culture Alain Ricard, Jean Claude Maurel et le personnel municipal mis à notre disposition pour l'organisation de nos manifestations, Paul Baisse pour ses interventions sonores et électriques.
- Les administrateurs, les adhérents et les non adhérents qui nous aident lors de la préparation et de la mise en place et de l'intendance des manifestations.
- L'office intercommunal du tourisme et le personnel mis à disposition pour assurer les ouvertures du château pendant toute la saison.
- Les correspondants de presse qui assurent le relais de nos manifestations
- Les artistes, exposants, organisateurs des manifestations
- Les développeurs d'actions à long terme qui pensent déjà à 2020 et plus.

Il ajoute que l'année 2020 verra à la suite des élections du mois de mars l'arrivée d'une nouvelle municipalité et surtout l'arrivée de ses 80 ans, et que d'ores et déjà que il ne serait pas celui qui négociera la nouvelle convention qui devra régir les relations entre la municipalité et notre association.

Notre conseil d'administration et tous les volontaires qui voudront se joindre à nous d'ici là devront pour continuer nos actions et en particulier, celles relatives au textile, au festival de jazz et au prometteur festival Cœur d'Oc commencés cette année mais qui ne font que préfigurer des développements futurs.

Il rappelle enfin que dans l'entrée livres et publications sont en vente ainsi que des cartes postales textiles offertes par la Courtepointe, des cartes postales, des Tshirts .....

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole l'assemblée est close et le président invite les membres de l'association à assister, à la conférence sur " l'histoire de la vannerie des origines à nos jours " par Maurice Maury et voir l'exposition sur les paniers et ruches prêtés par la galerie des paniers de Brassac.

Un apéritif sera offert dans la salle du château qui sera suivi d'un repas sous chapiteau.

Henri Calvet  
Président

Geneviève Calvet  
secrétaire